

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIELS DE LA CERTIFICATION « INFOGRAPHISTE MULTIMEDIA »

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC DE COMPETENCES 1 : Composer les éléments graphiques et préparer la réalisation.			
<p><i>Dans le cadre d'une problématique de communication l'Infographiste Multimédia s'approprie la demande, détermine les technologies et les techniques et organise son plan de production à partir du brief créatif élaboré par le Directeur artistique ou le chef de projet.</i></p> <p>A1.1 – Sur la base d'échanges oraux et de documents de travail, (<i>cahier des charges, charte graphique, brief créatif...</i>) élaboration des réponses graphiques attendues.</p>	<p>C1.1.1- Identifier les informations implicites et nécessaires à la réalisation du projet (<i>budget, quantité, délais, type de fabrication...</i>) afin d'évaluer le travail à fournir et de valider la démarche de production.</p>	<p>Type : Mise en situation professionnelle simulée.</p> <p>Compétences évaluées : C1.1.1/C2.1.1/C3.1.1/C4.1.1</p> <p>Modalité : à partir d'une étude de cas le(la) candidat(e) formalise à l'écrit et présente à l'oral devant un jury les documents suivants</p> <p>Dossier de réalisation incluant : -Les informations contextuelles et les contraintes de réalisation -Les planches tendances -Les principaux élément graphiques.</p> <p>Document de présentation accompagnant l'oral.</p>	<p>Pertinence des informations recueillies, de choix créatifs dans le respect du cahier des charges :</p> <p>-Les Informations nécessaires sont identifiées précisément :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contexte et contraintes - Problématique formulée - Cible et environnement identifiés - Délais de rendu connus <p>-La traduction des données initiales en propositions graphiques est cohérente et argumentée.</p> <p>-Les choix graphiques sont conformes aux intentions initiales et argumentés.</p> <p>-Les contraintes techniques sont prises en compte et respectées.</p> <p>-L'intention graphique est illustrée et détaillée dans la planche tendance (<i>mood board</i>) et répond aux attentes du commanditaire.</p> <p>-La présentation est précise et argumentée.</p> <p>-Les objections sont intégrées et des solutions sont identifiées.</p> <p>-La validation par le commanditaire est obtenue.</p>
	<p>C2.1.1-Traduire les directives et les solutions créatives du chef de projet ou du Directeur artistique en propositions graphiques adaptées pour répondre à la demande.</p>		
	<p>C3.1.1-Elaborer les axes principaux des éléments graphiques afin d'organiser la planche tendance à destination du commanditaire (Directeur artistique, chef de projet...).</p>		
	<p>C4.1.1 -Présenter au commanditaire le document type « <i>mood board</i> » (planche tendance) déclinant l'orientation graphique et technique du projet afin d'obtenir sa validation.</p>		

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A2.1 – Organisation et préparation du plan de travail dans le respect de l'orientation créative validée et des moyens, outils graphiques et logiciels disponibles et connus.</p>	<p>C1.2.1-Identifier les moyens et les outils disponibles et adaptés afin d'évaluer la faisabilité de la construction des éléments graphiques.</p>	<p>Compétences évaluées : C1.2.1/C2.2.1/C3.2.1/C4.2.1</p> <p>Modalité : à partir d'une étude de cas le(la) candidat(e) produit et formalise à l'écrit les documents suivants :</p> <p>-La liste des moyens et des outils techniques. -Le plan de travail pour la production. -Le plan numérique et fonctionnel de l'organisation et du stockage des données (<i>nomenclature</i>).</p>	<p><u>Pertinence des choix techniques, qualité et précision de l'organisation de travail :</u></p> <p>-Les moyens techniques sont évalués. Indicateurs : Faisabilité du projet en rapport avec les moyens techniques et outils à disposition et connus. -Les outils professionnels sont identifiés et cohérents. -Les logiciels sont identifiés et adaptés aux attentes de la production. -Le plan de production est précis et ordonné. Indicateurs : Outils nommés, techniques identifiées, délais définis, moyens décrits.</p> <p>- L'arborescence de stockage des données est cohérente et fonctionnelle. -L'organisation des données est, précise accessible. Indicateurs : Nomenclature cohérente</p> <p>-Les médias sources sont classés et nommés dans le respect de la nomenclature définie. -Les médias sources respectent les formats attendus.</p>
	<p>C2.2.1-Formaliser le plan de travail pour organiser la production des éléments graphiques dans le respect du cahier des charges.</p>		
	<p>C3.2.1-Élaborer l'arborescence du classement des fichiers numériques (textes, images, logo, charte graphique...) afin d'assurer le partage des informations, leur stockage et leur sécurisation.</p>		
	<p>C4.2.1-Organiser les médias sources (textes, images...) en fonction de leurs destinations et utilisations futures (<i>print /web</i>) afin d'optimiser leur traitement.</p>		

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC DE COMPETENCES 2 : Produire les supports graphiques de communication.			
<p><i>Dans le cadre d'un projet graphique validé, l'Infographiste Multimédia produit les supports de communication attendus (imprimé et Web) en mettant en œuvre les techniques et technologies de réalisation numérique.</i></p> <p>A1.2- Élaboration des pré-maquettes en utilisant les outils de la PAO (<i>publication assistée par ordinateurs</i>) dans le respect du cahier des charges défini.</p> <p>A2.2- Réalisation de la mise en page du projet prépresse dans le respect du procédé de fabrication choisi.</p>	<p>C1.1.2- Appliquer les techniques dédiées à la création dans le respect des codes définis et normés pour produire les éléments graphiques.</p>	<p>Type : Mise en situation professionnelle simulée.</p> <p>Compétences évaluées : <i>C1.1.2/C2.1.2/C3.1.2/C1.2.2/C2.2.2/C3.2.2</i></p> <p>Modalité : à partir d'une étude de cas le(la) candidat(e) produit les livrables suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Les éléments graphiques créés et attendus -Les pages composées -Les pré-maquettes optimisées. <p>Et formalise à l'écrit dans un document :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Les points de vérification (<i>respect des codes colorimétriques des contraintes et des procédés d'impression</i>). 	<p>Qualité des éléments graphiques, rigueur et précision de la réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> -La demande du commanditaire est respectée. -Les outils infographiques sont choisis et compatibles. -Les éléments graphiques produits sont cohérents. -La charte graphique est définie dans le respect de l'identité visuelle. -L'ensemble des éléments graphiques répondent à la direction artistique. -Les formats sont conformes aux attentes. -Les contraintes ont été prises en compte et intégrées. -La pré-maquette est validée. -L'ergonomie de lecture est construite dans le respect des normes typographiques établies. -Les informations sont hiérarchisées et respectent l'intention du message (textes et images). -L'organisation du document respecte l'imposition. -Les modes colorimétriques sont définis et argumentés et respectent le procédé d'impression.
	<p>C2.1.2-Mettre en œuvre les outils infographiques numériques pour composer la mise en page et le traitement de l'image (<i>pré-maquette</i>).</p>		
	<p>C3.1.2- Evaluer avec le commanditaire les aspects graphiques de la pré-maquette réalisée afin d'obtenir la validation de production.</p>		
	<p>C1.2.2-Appliquer à la maquette validée les règles orthotypographiques et les règles de mise en page et de composition, afin d'optimiser l'ergonomie de lecture.</p>		
	<p>C2.2.2- Employer les codes colorimétriques adaptés afin de respecter les supports de production (<i>print ou numérique</i>) et/ou les contraintes de l'impression.</p>		
<p>C3.2.2- Vérifier les éléments produits au regard des impératifs du cahier des charges (impression, finition...) afin d'assurer la mise en fabrication par l'imprimeur.</p>			

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A3.2-Composition et intégration des maquettes en HTML CSS d'un site web.	C1.3.2-Traduire les propositions graphiques pour les adapter au média numérique dans le respect de l'identité visuelle définie.	Compétences évaluées : C1.3.2/C2.3.2/C3.3.2/C4.3.2/C5.3.2 Modalité : à partir d'une étude de cas le(la) candidat(e) produit les livrables suivants : -La maquette de mise en page comprenant les médiums intégrés, les liens hypertextes et hypermédias.	Rigueur et précision de la réalisation : -La charte graphique est respectée. -La structure du site et son arborescence sont respectées. -La maquette de mise en page respecte la structure HTML. -Le formatage de la page est respecté Indicateur : indentation du code. -Les différents médiums sont intégrés dans le respect du langage HTML (balisage). -Le style de la page respecte les normes CSS dans une page de style dédiée. -Les liens hypertextes et hypermédias sont actifs et pointent vers l'information attendue. -L'ergonomie prend en compte les caractéristiques de l'utilisateur final.
	C2.3.2-Intégrer les différents médiums (textes, images...) pour composer les pages.		
	C3.3.2-Construire les liens hypertextes et hypermédias dans un document HTML ainsi que le maillage interne afin de structurer le site.		
	C4.3.2-Employer les feuilles de style (CSS) pour réaliser la mise en page des différents écrans du site.		
	C5.3.2-Appliquer les règles d'ergonomie interactive (UI/UX) afin d'optimiser la navigation.		
A4.2-Production d'animations vectorielles 2D optimisées pour le web.	C1.4.2-Identifier les propriétés de l'animation 2D à produire afin de déterminer la technologie adaptée.	Compétences évaluées : C1.4.2/C2.4.2/C3.4.2/ Modalité : à partir d'une étude de cas le(la) candidat(e) produit les livrables suivants : -Un bandeau animé -Une animation thématique -Une animation didactique -Un indicateur de chargement de page	Rigueur et précision de la réalisation : -Les propriétés des animations vectorielles produites sont définies et expliquées. -Les techniques d'animation sont appliquées et les mises en mouvement sont fluides. -La vitesse d'animation permet la compréhension du message. -Les animations interactives sont testées et optimisées pour un affichage multi support -Les animations sont fonctionnelles et réagissent comme attendu.
	C2.4.2-Mettre en œuvre les outils numériques dédiés (logiciels d'animation vectorielle) pour réaliser les animations vectorielles dans le respect des propriétés identifiées.		
	C3.4.2-Optimiser et publier une animation vectorielle 2D afin de tester son interactivité dans son contexte de fonctionnement.		

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A5.2-Mise en ligne d'un site web sur un serveur.	C1.5.2-Tester l'ergonomie et l'adaptation du design du site et de son contenu sur différents types de supports numériques (<i>ordinateurs, tablettes, smartphones</i>) afin d'assurer une expérience de lecture et de navigation optimale à l'utilisateur final.	Compétences évaluées : C1.5.2/C2.5.2/C3.5.2 Modalité : à partir d'une étude de cas le(la) candidat(e) produit le livrable suivant : -Un site web hébergé, accessible, avec un nom de domaine.	Rigueur et précision de la démarche, qualité de navigation : -Le design défini est respecté. -La navigation est fluide. -Le protocole de transfert est appliqué. -Le site est responsive et s'adapte aux différents formats de supports (écrans). -Le site est testé sur 3 navigateurs au moins. -Les temps d'affichage des pages sont cohérents au regard de l'appareil utilisé. -L'information est organisée et les balises HTML sont efficaces. -Les images sont nommées et sont décrites. -La qualité de la sémantique HTML respecte les principes de référencement.
	C2.5.2-Vérifier le fonctionnement des liens avant la mise en ligne pour mesurer la fluidité et l'efficacité de l'affichage sous différents navigateurs.		
	C3.5.2-Développer le référencement d'un site WEB afin d'en optimiser la visibilité en respectant la sémantique HTML, le balisage....		

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC DE COMPETENCES 3 : Perfectionner sa pratique graphique via un apprentissage permanent.			
<p><i>Dans un contexte d'évolution permanente des tendances graphiques, des technologies, des codes de la communication et des nouveaux usages, l'Infographiste-multimédia met en œuvre une stratégie d'apprentissage continue pour maintenir son expertise en adéquation avec les besoins évolutifs du marché.</i></p> <p>A.1.3-Développement d'une démarche d'apprentissage par la veille et l'expérimentation afin de faire évoluer ses pratiques dans le champ du graphisme appliqué à la communication.</p>	<p>C1.1.3- Analyser des réalisations personnelles et/ou professionnelles pour questionner son développement graphique et faire ressortir les axes d'amélioration.</p>	<p>Type : A partir d'une situation de travail vécue.</p> <p>Compétences évaluées : C1.1.3/C2.1.3/C31.3/C4.1.3</p> <p>Modalité : Sur la base d'une recherche des tendances actuelles (artistique, graphiques, numériques) et d'une sélection de ses propres travaux (imprimés et numériques), le(la) candidat(e) présente à l'oral devant un jury les livrables suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Un book papier et numérique, une <i>demo reel</i>, un site web personnel, un blog actualisé... -Une planche des tendances graphiques actuelles (forme, symbole, couleur, typographie) -Des résultats d'expérimentation. -Des applications concrètes et contextualisées des solutions formalisées. <p>Un document accompagne sa présentation orale faisant état de l'organisation de sa veille graphique et technique.</p>	<p>Qualité de la restitution orale :</p> <ul style="list-style-type: none"> -La présentation orale est construite et argumentée -Le discours est professionnel et accessible. <p>Pertinence des tendances identifiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Les tendances actuelles repérées sont classées et nommées. -Les sources sont citées. -Un des courants graphiques identifiés est illustré et expliqué. -Les expérimentations (techniques et graphiques) sont consignées dans un book personnel. -Le book, la <i>demo reel</i> ou le site web sont réalisés à partir de travaux personnels diversifiés et organisés autour d'un univers/ une thématique choisi par le(la) candidat(e). -Les solutions sont appliquées et répondent de manière concrète à la problématique. -Elles n'engendrent pas de coût supplémentaire.
	<p>C.2.1.3-Repérer les courants actuels (graphiques, numériques), les nouveaux codes de la communication ainsi que les nouvelles normes (fichier numérique, impression, code Web...), afin de se constituer un référentiel de tendances et d'évolutions technologiques pour enrichir sa vision du métier.</p>		
	<p>C.3.1.3-Expérimenter de nouvelles technologies et de nouveaux procédés graphiques pour alimenter ses propositions et développer sa technicité et son expertise.</p>		
	<p>C4.1.3-Structurer les résultats des expérimentations afin de formaliser des réponses graphiques et techniques applicables en contexte de production.</p>		

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC DE COMPETENCES 4 : Développer une posture professionnelle adaptée à la réalisation graphique.			
<p><i>Qu'il évolue au sein d'une équipe, qu'il participe ponctuellement à un projet collaboratif ou qu'il travaille en autonomie, en relation directe ou indirecte avec le commanditaire, l'Infographiste-multimédia adapte sa posture et son organisation de travail au contexte de production rencontré.</i></p> <p>A1.4-Développement de ses compétences interpersonnelles (communication, travail collaboratif, flexibilité, réactivité, adaptabilité...) pour s'intégrer et travailler efficacement dans des contextes de réalisation graphique diversifiés.</p>	<p>C1.1.4-Analyser les caractéristiques du flux de production pour rendre son organisation de travail agile et efficace.</p>	<p>Type : A partir d'une situation de travail vécue.</p> <p>Compétences évaluées : C1.1.4/C2.1.4/C3.1.4/C4.1.4/C5.1.4</p> <p>Modalité : Sur la base du plan d'organisation de travail développé dans le cadre d'un projet, le(la) candidat(e) présente à l'oral devant un jury :</p> <p>Un document de présentation faisant état des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> -L'analyse d'un flux de production -Les acteurs du projet et leur rôle -La nature de ses interactions avec les acteurs concernés 	<p>Qualité de la présentation orale :</p> <ul style="list-style-type: none"> -La présentation orale est construite et argumentée. -Le discours est professionnel et accessible. -L'attitude est ouverte et favorise l'échange. <p>Qualité du document de présentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Le document est graphique, organisé et fait état de synthèse. -L'ergonomie de lecture est respectée (typographie, couleur, symbole, pagination, caractères...). -Le flux de production est décrit et expliqué. -Les acteurs sont identifiés ainsi que leur rôle au regard du projet. -Le périmètre d'intervention du (de la) candidat(e) est délimité(e). -La nature des interventions avec les acteurs au regard de leur fonction est décrite : relation commerciale, relation technique, relation hiérarchique...
	<p>C2.1.4-Reconnaitre le rôle et l'expertise de chaque acteur d'une équipe pluridisciplinaire (commanditaire, développeur, animateur 3D...) afin de bien délimiter son périmètre individuel et d'optimiser ses activités de production dans le cadre du travail collaboratif.</p>	<p>Un document de présentation faisant état des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Les outils d'organisation et de communication et leur utilisation : <ul style="list-style-type: none"> - stockage des données, -reporting, -identification des problématiques de production, solutions adoptées... 	<ul style="list-style-type: none"> -Les outils d'organisation et de communication sont pertinents au regard de leur utilisation (envoi d'un fichier, échanges en direct, stockage et partage de données, échanges formels...).
	<p>C3.1.4-Choisir un mode et des outils de communication adaptés pour interagir de manière fluide et pertinente avec les acteurs en fonction de leur place dans le projet.</p>		<ul style="list-style-type: none"> -Les problématiques sont identifiées. -Les solutions sont novatrices et applicables.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	<p>C4.1.4-Rendre compte de son avancement à titre individuel auprès des acteurs du projet pour adapter son rythme de production et permettre de tenir les délais collectivement.</p>		
	<p>C5.1.4-Proposer le cas échéant des solutions correctives développées dans son champ de compétences afin d'assurer la continuité du projet graphique jusqu'à sa finalisation.</p>		

Le cas échéant, description de tout autre document constitutif de la certification professionnelle.